

**Président** : M. Ballarin, proviseur du lycée

**Secrétaire de séance** : Mme Anfray, représentante des parents d'élèves

**Membres présents** : 20

### Ordre du jour

1. Adoption du PV du CA du 16 mars 2021.
2. Adoption du PV du CA exceptionnel du 31 mars 2021
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Questions matérielles et financières.
  - Compte financier 2020.
  - Affectation du résultat.
  - DBM pour info et pour vote.
  - Contrats et conventions.
  - Créances irrécouvrables.
5. Questions pédagogiques et éducatives.
  - Règlement intérieur (Proposition d'insertion dans le préambule du règlement intérieur d'une disposition relative au respect dû aux agents de l'Etat).
6. Questions diverses (celles-ci doivent être déposées au secrétariat du proviseur 3 jours avant le CA).

Le président

La secrétaire

B Ballarin  
Proviseur

S Anfray  
Représentante des parents d'élèves

Cette séance se tient exclusivement en distanciel

Le quorum est atteint

### **Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 mars**

Votes : 2 abstentions, 18 pour
--------------------------------

### **Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 31 mars**

Votes : 3 abstentions, 17 pour
--------------------------------

### **Adoption de l'ordre du jour**

Votes : adopté à l'unanimité
------------------------------

### **Présentation du compte financier**

Deux votes : un vote sur le compte financier, et un vote sur l'affectation du résultat.

Présentation de la partie budgétaire du compte financier par Monsieur Lemagnent et de l'analyse financière par l'agent comptable Mme Lenoir.

Les résultats ont été détaillés par services et par sections de fonctionnement.

La crise Covid a eu un impact sur la vie de l'établissement, mais aussi ses finances. Les recettes 2020 sont en baisse.

La section de fonctionnement présente un résultat déficitaire de 15321,15 €.

L'insuffisance d'autofinancement générée s'élève à 8384,23 euros.

Du fait des acquisitions en section d'investissement opérées sur fond propre au cours de l'année le fond de roulement enregistre une variation de - 58282,26 euros.

Le lycée dispose d'un besoin en fonds de roulement négatif. C'est un indicateur de bonne santé financière de l'établissement.

On assiste à une baisse de 15 % du fonds de roulement.

Madame Lenoir souligne qu'il faut être attentif aux subventions de l'État non utilisées (fonds social). Monsieur Lemagnent souligne qu'il y a une hausse des demandes d'aides via ces fonds et Monsieur Ballarin souligne que les familles sont informées, mais celle-ci ne vont pas toutes au bout de la démarche et certains dossiers ne sont pas remis à l'administration.

L'état des créances s'améliore : baisse de 4 %.

Les créances des familles au titre de la demi-pension s'élèvent à 32336,04 € dont 4312,75 € portées au contentieux.

Le taux de non recouvrement des créances des familles et de 7,7 % contre 5,17 % en 2019. Le taux de non recouvrement augmente depuis 2017.

Les créances au titre des subventions de la région s'élèvent à 22 820 € contre 30 551,37 € en 2019.

Il n'y a pas eu d'acompte versé en 2020 du fait du report ou de l'annulation des voyages.

L'agence comptable a remboursé les familles de trop-perçu (avance pour voyage ou demi-pension internat).

Subventions de l'État : 15 975,36 €

Subventions région : 35 626,93 €

La taxe L'apprentissage est en nette baisse.

Charges à payer représente 44 % du total des soldes créditeurs.

État des stocks :

- Matières premières : 3410,94 €
- Denrées : 12004,34 €

*Arrivée de Vincent Gosse à 18h49.*

Vote du compte financier : adopté à l'unanimité

Vote de l'affectation des résultats : adopté à l'unanimité

### **DBM pour information et votes**

Acquisition d'une table de repassage via le fonds de roulement.

Équipement de matériel de visioconférence pour les salles de classe et la salle des actes.

### **Contrats et conventions**

- Signature d'une convention entre le centre social et le lycée

Votes : adopté à l'unanimité

- Convention avec le Greta (Formation CAP petit enfance pour les assistantes maternelles)

Votes : adopté à l'unanimité

- Contrats Extincteurs pour les extincteurs pour la période 2021-2022

Votes : adopté à l'unanimité

- Collecte des déchets : groupement de commande. Cela concerne environ 30 établissements de la zone de Bordeaux Sud

Votes : adopté à l'unanimité

- Autorisation de communication des données de consommation raccordé au réseau public de distribution de gaz et d'électricité.

Votes : adopté à l'unanimité

- Convention électricité et gaz : groupement de commande du syndicat départemental de commande : 100 % d'énergie verte à moindre coût

Votes : adopté à l'unanimité

- Prêt d'ordinateur aux élèves : 11

Votes : adopté à l'unanimité

- Prêt de mannequins (nécessaires aux élèves des formations métiers de la mode) à cinq élèves, le coût unitaire est de cinq cents euros.

Votes : adopté à l'unanimité

- Prêt également de matériel à des personnels afin qu'ils puissent être en télétravail.

Votes : adopté à l'unanimité

### **Créances irrécouvrables**

Concernant les créances irrécouvrables, (C'est à huit relances), elles seront prises en charge par le fonds de réserve. Cela concerne quatre familles pour un montant de 214,95 €.

Votes : adopté à l'unanimité

### **Questions diverses**

Point sur la reprise après les vacances de printemps et l'organisation prévue :

Premier bilan de l'enseignement à distance :

Les visioconférences sont en augmentation (360 visioconférences assurées sur la semaine du 6 au 9 avril, 446 visioconférences programmées sur la semaine du 26 au 30 avril)

Lors des deux semaines de cours à la maison, les premiers jours, il y a eu des difficultés de connexion tant via le lycée connecté, que via le CNED. Durant ces quelques jours, le choix a été fait d'utiliser une solution libre de droit, Jitsi pour les cours en visioconférence.

Il y a une disparité d'usage des visio en fonction des classes et des disciplines.

Lors de la reprise du 23 avril, les cours ont repris en demi-jauge. Un demi groupe par classe en alternance une semaine sur deux, tous les niveaux sont concernés sauf les filières pros et les BTS qui poursuivent à cent pour cent.

L'hybridation est introduite, les professeurs seront formés via des Web séminaire à ce mode de gestion des cours.

L'aération dans le lycée est permanente ce qui permet de ne pas avoir besoin de capteurs CO2.

Le brassage est limité, les élèves déjeunent au réfectoire en groupes identifiés.

Concernant les autotests, ils seront supervisés par des personnels à compter du 10 mai.

La fin des cours prévue le 11 juin

M. Ballarin clôt le Conseil d'Administration à 20h10.